



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE LOCATION D'EXPOSITION AVEC MONSIEUR FLORENT DUBOIS
DÉCISION N° DM-26-171
EN DATE DU 13 MAI 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-26-217 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre Girard, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Florent Dubois, résidant 108, rue Sadi Carnot – 92 170 Vanves – pour la location d'une exposition intitulée « Poésie du passé » du 2 au 29 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2025-2026

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec Monsieur Florent Dubois, résidant 108, rue Sadi Carnot – 92 170 Vanves – pour la location d'une exposition intitulée « Poésie du passé » du 2 au 29 juin 2026, dont le coût total est fixé à 2 000 € (Deux mille euros) Net ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au Maire chargé de la culture, du
patrimoine et du tourisme,

Signé

Pierre GIRARD

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260513-lmc1H14265H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/05/2026
Date de Publication : 13/05/2026

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérécours citoyens »).